



# DEMANDE DE DIFFUSION PANNEAUX LUMINEUX

**A RETOURNER AU SERVICE COMMUNICATION ([communication@parempuyre.fr](mailto:communication@parempuyre.fr))  
au minimum 15 jours avant le début de la publication souhaitée**

NOM ASSOCIATION : .....

NOM Prénom du demandeur : .....

TÉLÉPHONE : .....

MAIL : .....

DATES DE PUBLICATION SOUHAITÉES : Du ..... au .....

TEXTE (120 caractères maximum) :

Visuel :

oui (ne pas oublier d'ajouter le visuel en pièce jointe du mail)

non

**RAPPEL :**

Faire passer une information sur les panneaux lumineux est un service gratuit, réservé aux associations de la commune et services publics. Il permet de soutenir la promotion des manifestations locales et d'éviter les affichages sauvages qui nuisent à l'environnement de la ville. Seules les informations d'intérêt général liées à la vie de la commune seront publiées.